

BREVET FÉDÉRAL D'ENCADRANT EQUI-HANDI

Objectifs généraux

Ce Brevet Fédéral est destiné aux enseignants d'équitation qui souhaitent accueillir dans leur structure, dans les meilleures conditions possibles, des publics en situation de handicap. La demande d'accueil des publics en situation de handicap dans les établissements équestre se développe.

L'objectif est donc de **donner aux enseignants des informations leur permettant d'adapter leurs structures, matériel et cavalerie, mais aussi et surtout leur approche pédagogique pour l'accueil et l'encadrement de ce public.**

La formation permet également de conseiller les professionnels de l'équitation pour construire des partenariats efficaces avec les acteurs du champ spécifique lié au handicap.

Le Brevet Fédéral d'Encadrement EQUI-HANDI est une formation certifiante, la validation du brevet fédéral donne donc lieu à la délivrance d'un diplôme fédéral



Objectifs de la formation

L'enseignant certifié par le BFE EH est **apte à élaborer, à conduire et à évaluer une action équestre pertinente** avec un public en situation de handicap.

La formation associe des **contenus théoriques et pédagogiques**, des modules de formation avec un **stage** en situation pédagogique dont l'objectif est l'échange et l'expérience pratique chez un professionnel reconnu.

Le brevet existe dans **2 mentions** possibles :

- **Mention Handi mental** : public en situation de handicap mental
- **Mention Handi moteur ou sensoriel** : public en situation de handicap moteur ou sensoriel



BREVET FÉDÉRAL D'ENCADRANT EQUI-HANDI

Modalités d'évaluations

- **Evaluation continue** des acquis au cours de la formation par le formateur par le biais d'échanges et de questions/réponses

- **Stage de mise en situation pédagogique**

Le stagiaire doit effectuer un stage de mise en situation pédagogique de **14h minimum** au total dans un ou plusieurs lieux de stage agréés avec un tuteur identifié.

Le choix du lieu de stage agréé par la FFE tient à la mention préparée (moteur/sensoriel ou mental) et au type de stage qu'il souhaite effectuer (enseignement ou animation ou compétition).

- **Epreuve certificative**

Réalisation et soutenance d'un dossier spécifique à chaque mention.



Modalités d'inscriptions

Compléter la fiche d'inscription en [cliquant ici](#)

Fin des inscriptions : 16/10/2025

Nb. de participants minimum : 7

Nb. de participants maximum : 13

Méthodes pédagogiques mobilisées

Présentations théoriques interactives et mise en situation pratique

Prérequis

- **Être en possession d'un diplôme professionnel d'animation ou d'enseignement des activités équestres** (BEES, BPJEPS, CQP ASA ou EAE, BAP, AP, AAE, BAPAAT, AQA)

L'ATE n'est pas reconnu comme un diplôme d'enseignement et ne permet pas de se présenter à cette qualification.



BFEFH

BREVET FÉDÉRAL D'ENCADRANT EQUI-HANDI

Planning de la formation

Début de la formation : 03/11/2025

Fin de la formation : 09/02/2026

- 6 jours de formation pour les 2 modules
(moteur et mentale)
- 4 jours pour un seul module

Retrouvez le planning de formation
en cliquant ici

Lieu de la formation

- Fosses, Val d'Oise (95)



Intervenants

- Blandine Caussarieu : Experte Fédérale Equi-Handi FFE, équithérapeute, ergothérapeute.
- Alice Hemard : Experte Fédérale et éducatrice spécialisée.
- Amandine Perez : Experte Fédérale Equi-Handi, formatrice module handicap BPJEPS.

Tarifs

695 € pour 2 modules

465 € pour un seul module

(Le repas, l'hébergement et les frais d'examen ne sont pas inclus)

Possibilité de financement

- OCAPIAT pour les salariés : la demande de prise en charge doit être déposée AVANT le début de la formation sur votre espace OCAPIAT
- VIVEA pour les dirigeants

Nous contacter pour toutes questions relatives
aux financements



CONTACT

Comité Régional d'Equitation d'Île-de-France

56 rue des Renaudes 75017 Paris

Capucine Zaba - 01.47.66.83.04

czaba@cheval-iledefrance.com

www.cre-iledefrance.com